

# Canada Guaranty

# TAUX DE PRIMES

Nos équipes nationales des ventes et de la souscription sont à votre disposition pour vous aider.

Rapport prêt-valeur	Primes standards		Avantage Autonome <sup>MC</sup> (Travailleurs autonomes)		Avantage Locatif <sup>MC</sup>	
	Prime simple	Transfert	Prime simple	Transfert	Prime simple	Transfert
</= 65 %	0,60 %	0,60 %	1,50 %	3,00 %	1,45 %	3,15 %
65,01 – 75 %	1,70 %	5,90 %	2,60 %	6,50 %	2,00 %	3,45 %
75,01 – 80 %	2,40 %	6,05 %	3,30 %	7,00 %	2,90 %	4,30 %
80,01 – 85 %	2,80 %	6,20 %	3,75 %	7,50 %		
85,01 – 90 %	3,10 %	6,25 %	5,85 %	9,00 %		
90,01 – 95 %	4,00 %	6,30 %				
Avantage Flex 95 <sup>MC</sup>	4,50 %	6,60 %				

N.B.: Les primes d'assurance prêt hypothécaire ne sont pas remboursables.

Visiter [www.canadaguaranty.ca/fr](http://www.canadaguaranty.ca/fr) pour plus de détails concernant :

- Les critères des produits
- Les surprimes applicables
- La transférabilité
- L'admissibilité au programme Avantage Éconergie

## CENTRE NATIONAL DE SOUSCRIPTION

Lundi au vendredi, de 8 h à 22 h | Samedi, de 10 h à 18 h (HNE)

Sans frais – téléphone : 1.877.244.8422

Sans frais – télécopieur : 1.877.244.8448

Courriel : [souscription@canadaguaranty.ca](mailto:souscription@canadaguaranty.ca)



CANADA  
GUARANTY

Société d'assurance hypothécaire Canada Guaranty  
1, rue Toronto, bureau 400, Toronto, ON M5C 2V6  
[www.canadaguaranty.ca](http://www.canadaguaranty.ca)